

*Recherche conduite dans le cadre de la Charte Bâtir l'école du XXI<sup>e</sup> siècle*



## **Organisation pédagogique et partenariat : les effets sur les apprentissages et le développement des enfants**

**Livret d'accompagnement numéro 1**





## Sommaire

|                                            |         |
|--------------------------------------------|---------|
| Mode d'emploi . . . . .                    | page 3  |
| Présentation de la recherche . . . . .     | page 5  |
| Les cinq étapes de la recherche . . . . .  | page 7  |
| l'inventaire des activités . . . . .       | page 7  |
| les articulations des activités . . . . .  | page 11 |
| le choix des objets de recherche . . . . . | page 14 |
| l'observation des corrélations . . . . .   | page 19 |
| la compréhension des processus . . . . .   | page 25 |
| Les premières recommandations . . . . .    | page 27 |
| Annexes . . . . .                          | page 28 |
| état des lieux . . . . .                   | page 28 |
| glossaire . . . . .                        | page 33 |
| les chefs de projet académiques . . . . .  | page 37 |

## Mode d'emploi

### L'architecture générale du livret d'accompagnement numéro 1

- ☞ Le livret d'accompagnement numéro 1 présente, en en-tête de chacune des pages et tout au long du livret, le même texte qui définit le projet de la recherche : *"Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la condition de pertinence des différentes propositions pédagogiques"*. Au fur et à mesure que vous avancerez dans la lecture du livret, un curseur vous indiquera l'étape de la recherche dans laquelle vous vous situez alors.
- ☞ Cinq étapes sont proposées. Chacune de ces étapes est précédée d'un logo. Dans ce livret 1, les documents insérés dans chacune des étapes ont vocation d'illustrations des démarches et recherches à engager. Des outils de travail mis à la disposition de toutes les équipes seront régulièrement élaborés. Les logos rappelleront chaque fois l'identification de ces fiches et préciseront à quelle étape de la recherche elles correspondent.

La communication des équipes entre elles, au sein d'une même circonscription, d'un même département, d'une académie ou entre les académies sera facilitée par cette référence à un cadre commun homogène.

## Le suivi de la recherche et l'accompagnement des équipes

- ☞ Une équipe de recherche, animée par un chef de projet académique est chargée de suivre et d'accompagner les équipes pédagogiques et éducatives de l'échantillon, volontaires. Les noms et coordonnées des chefs de projet de chacune des académies sont disponibles en annexe de ce premier livret.

A l'issue de la recherche, les premières recommandations, pour être comprises, nécessiteront d'être reliées au contexte des écoles. Ce qui est une recommandation pour une école rurale ne vaut pas nécessairement pour une école de milieu urbain ; il y a donc nécessité, au niveau départemental et académique, de travailler sur les recoupements entre les résultats obtenus dans chacune des écoles.

## Avant d'entreprendre la recherche

- ☞ Afin d'obtenir une fiche d'identité précise de l'échantillon national, chacune des écoles renseignera l'état des lieux présenté en annexe du livret. Un exemplaire de cet état des lieux sera directement adressé au chef de projet.

## Pour vous repérer

- ☞ Ces vignettes signalent chacune des étapes.

1



2



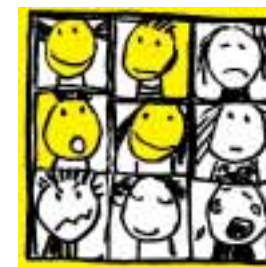
3



4



5



## PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

- Dans quel cadre s'effectue la recherche ?** La recherche en cours, pilotée par l'INRP, s'effectue dans le cadre de la mise en œuvre de la charte « *Bâtir l'école du XXI<sup>e</sup> siècle* » démarche dans laquelle toutes les écoles ont vocation à s'engager (*Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, hors série n° 13 du 26 novembre 1998).
- Quels sont les objectifs de la recherche ?** Cette recherche a pour objectif d'identifier les conditions institutionnelles et pédagogiques qui favorisent la réalisation de la finalité de la Charte : **la collaboration entre les différents intervenants au sein de l'école primaire, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, pour favoriser la réussite de tous les élèves.**
- Qui est engagé dans la recherche ?** Cette recherche s'effectue avec un **échantillon**<sup>1</sup> représentatif de deux mille écoles environ, choisies selon la **méthode des quotas** et comportant, tout à la fois, différents types d'écoles en fonction de leur taille et de leur environnement et différents **modes d'organisation pédagogique** utilisés.  
Pour faciliter le travail de recherche, les équipes des écoles concernées sont accompagnées par une équipe de chercheurs constituée autour du chef de projet académique.
- Quelle est la problématique de la recherche ?** Comment les **activités pédagogiques et éducatives** - organisées et articulées, tout au long de la journée et de la semaine de l'élève - favorisent-elles son **développement** et ses **apprentissages** scolaires ?

1. Une définition de tous les mots surlignés en gris se retrouve dans le glossaire en annexe de ce livret.

## Les cinq étapes de la recherche ?

Pour répondre à la problématique de la recherche : *comment les activités pédagogiques et éducatives – organisées et articulées tout au long de la journée et de la semaine de l'élève – favorisent-elles son développement et ses apprentissages scolaires ?*, les enseignants et les chercheurs qui les accompagnent procèderont en cinq étapes.



1. l'inventaire des **activités** proposées aux élèves



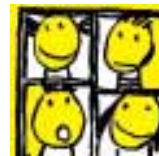
2. l'articulation de ces activités



3. le choix des "objets" de recherche



4. l'observation des **corrélations** entre l'organisation du travail, les formes de partenariat et les effets sur les comportements et les apprentissages



5. la compréhension des processus qui déterminent la progression des élèves

L'issue de la recherche permettra de définir les **indicateurs de pertinence** capables d'éclairer les enseignants et tous les autres décideurs, sur la manière d'organiser le travail des élèves et la vie à l'école. Les **premières recommandations** seront proposées en fonction des contextes spécifiques et des projets d'écoles.

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, **différentes activités sont organisées** et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



Identifier, décrire et comprendre les différentes activités éducatives proposées aux élèves dans le cadre de leur présence à l'école.

Repérer, pour chaque activité, le ou les adultes responsables, les objectifs visés, les modes de regroupement, les outils ou ressources utilisés, les modalités et possibilités d'évaluation des objectifs.

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



## Organisation des différentes activités à l'école

Dans cette première étape, il vous revient d'identifier les différentes activités qui sont offertes aux élèves pendant leur temps à l'école<sup>1</sup>. Il s'agira de tenter de comprendre comment, au cours de la journée et de la semaine, les différents apprentissages s'articulent et comment les compétences et les capacités des élèves se construisent progressivement, de l'accueil du matin, en passant par la leçon de géométrie, la récréation, l'éducation physique et sportive, l'étude dirigée ... Enfin, il conviendra de tenter aussi de comprendre comment l'élève construit son autonomie, comment il apprend.

Cette identification se fera, à partir de la description la plus réelle possible de ce que vit un élève identifié au cours de sa journée et de sa semaine scolaire, en essayant de se mettre à "sa hauteur" et de se poser, pour identifier chaque activité, la question : **que fait l'élève ?**

Cette identification peut se réaliser à partir de l'inventaire des différentes activités que rencontre l'élève tout au long de ses journées à l'école et qu'il est possible de dresser par équipe restreinte (enseignants d'un même niveau ou enseignants d'un même cycle, en associant les élèves, quand cela est possible).

Pour comprendre comment ces activités sont organisées, il est souhaitable de se poser les questions suivantes : quels sont les objectifs visés ? Quels adultes interviennent ? Quel est le cadre de l'activité ? Quelle est son mode de regroupement ? Quels sont les outils et les supports utilisés ? Quelles sont les modalités d'évaluation ou les critères de réussite retenus ?

1. **Temps à l'école** : temps d'enseignement et temps d'accompagnement.

**Temps d'enseignement** : défini par les textes officiels sur la base de 936 heures réparties sur l'année, 26 heures hebdomadaires au maximum pendant 36 semaines. Ce temps est sous la responsabilité de l'enseignant.

**Temps d'accompagnement** : temps à l'école hors temps d'enseignement ou temps en dehors de l'école lorsqu'il entre dans le cadre du fonctionnement interactif de l'école avec les associations, clubs...

**Temps d'accueil** : temps spécifique réservé à l'élève pour lui permettre d'aborder les apprentissages dans les meilleures conditions possibles. Ce temps d'accueil peut s'inscrire dans le temps d'enseignement comme dans le temps d'accompagnement.

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



Ces dernières questions ne doivent pas constituer un carcan ni interdire de s'intéresser à des activités plus informelles. Aussi, on n'exclura pas dans cette description, pour anticiper sur l'étape suivante, toutes les activités de transition, tous les temps de passage d'une activité à l'autre, que ce soit à l'intérieur du temps d'enseignement ou lors des transitions entre le temps d'enseignement et le temps d'accompagnement.

L'inventaire des activités peut se faire d'une manière chronologique, en incluant la totalité de ce qui se passe à l'école, depuis l'arrivée de l'enfant jusqu'à sa sortie, et en précisant la durée de chacune des activités. Cet inventaire peut s'envisager en équipe restreinte (deux adultes au moins, une équipe de cycle au plus).

Une démarche peut être utilisée, en complément du tableau présenté page suivante. Elle consiste à faire raconter aux élèves (par écrit ou par oral), le déroulement de leur journée :

A partir de la consigne : "**raconte la journée d'hier, depuis ton arrivée à l'école jusqu'à ta sortie**", il serait intéressant de poursuivre par les étapes suivantes :

- effectuer une confrontation à plusieurs,
- organiser une discussion avec le groupe classe,
- relever les comptes-rendus des élèves pour étudier les points de divergence et de convergence,
- confronter avec les représentations des enseignants.

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, **différentes activités sont organisées** et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



Le tableau 1 présente une proposition pour saisir ces informations. Les éléments y figurant ne sont donnés qu'à titre d'exemples, en illustration.

**Tableau 1**

| Les activités proposées à l'élève                                                                      | Quand ?    | Quelle durée ? | Quels objectifs ?                                    | Quels adultes interviennent ?                                           | Dans quel cadre ?                                                                   | Quel regroupement ?                                                                                                                                                                                      | Quelles ressources matérielles ?                                       | Quelles modalités d'évaluation ou quels critères de réussite ?                                                                       |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|----------------|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>que fait l'élève | Lundi 7h30 |                | information<br>socialisation<br>apprentissage<br>... | enseignant<br>aide éducateur<br>parents<br>autres<br>intervenant<br>... | en classe<br>hors de la classe<br>en salle<br>spécialisée<br>hors de l'école<br>... | en grand groupe<br>en ateliers<br>thématiques,<br>interactifs,<br>décloisonnés<br>en groupes (de<br>niveaux, de<br>besoins, de<br>compétence)<br>individuel<br>tutorat<br>classes<br>coopératives<br>... | documents<br>proposés par<br>l'adulte,<br>informatique,<br>BCD,<br>... | contrôle des<br>connaissances<br>évaluation<br>(formative,<br>sommativ,<br>diagnostique)<br>tests<br>interrogations<br>orales<br>... |
|                                                                                                        | Mardi 17h  |                |                                                      |                                                                         |                                                                                     |                                                                                                                                                                                                          |                                                                        |                                                                                                                                      |
|                                                                                                        | 18h30      |                |                                                      |                                                                         |                                                                                     |                                                                                                                                                                                                          |                                                                        |                                                                                                                                      |

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. **Ces activités sont articulées entre elles** sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



2

Identifier, décrire et comprendre la manière dont les différentes activités sont articulées entre elles tant sur le plan de la cohérence des objectifs poursuivis, que sur le plan chronologique

Repérer ici les articulations, implicites et explicites et, pour ces dernières, les modalités de leur déroulement.

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



## Articulation des activités entre elles

Dans cette deuxième étape, il vous revient d'identifier :

- soit la manière dont plusieurs activités sont articulées entre elles ;
- soit comment est conduite l'activité et comment s'opèrent les articulations au sein de celle-ci, quand il y a plusieurs intervenants impliqués.

Il s'agit alors de dresser un inventaire des formes diverses de chaque articulation<sup>1</sup> :

- les activités sont simplement juxtaposées entre elles ; les articulations peuvent être implicites (les élèves en étude font les exercices demandés par l'enseignant) ou encore non prévues (passage des jeux de la récréation à l'activité de graphisme) ;
- les activités sont coordonnées et pensées suivant des critères définis ; les articulations sont explicites (il existe une concertation entre les adultes et l'enseignant qui organisent une activité).

L'étape suivante permettra de revenir sur les modalités précises qui régissent ces coordinations, ces organisations et sur la définition des critères et objectifs visés.

Il est important de garder à l'esprit que les activités ne se succèdent pas toujours pour un même groupe d'élèves, les unes à la suite des autres. Il peut y avoir des chevauchements, des retards, des élèves qui restent à faire quelque chose quand leurs camarades sont ailleurs. Il serait certainement très utile de repérer ces situations.

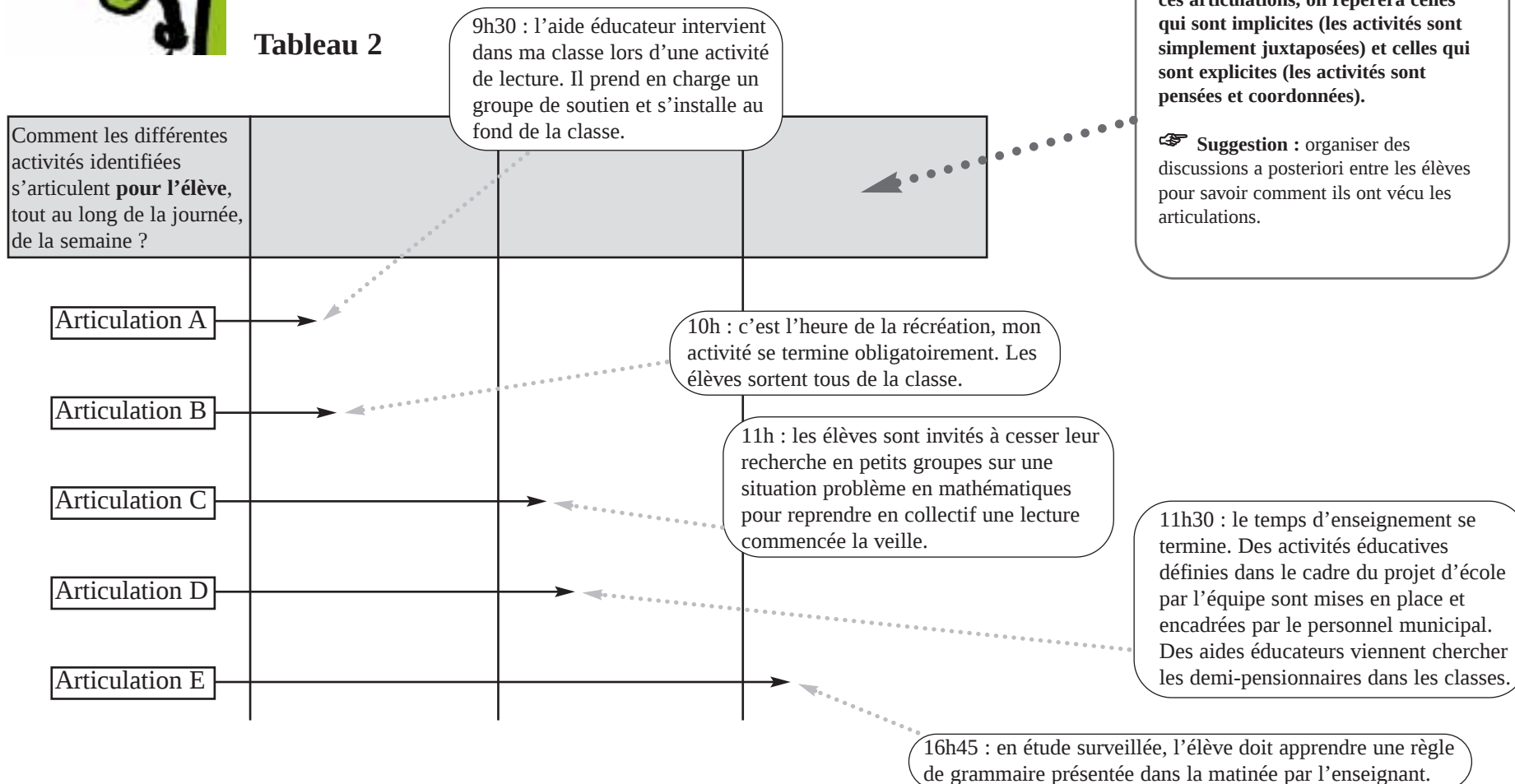
Le tableau 2 vous est proposé à titre d'exemples et d'illustration. Il n'est en aucun cas la représentation d'une réalité.

1. La question des articulations se pose de manière particulière avec les enseignants spécialisés des RASED. Celles-ci aussi peuvent être explicites, implicites voire non prévues.

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. **Ces activités sont articulées entre elles** sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



Tableau 2



*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et **choisir celles qui seront particulièrement observées**. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



Choisir ici des "objets d'analyse" caractérisés par l'existence d'un certain nombre d'activités et d'intervenants, pour des élèves de niveaux spécifiés.

Isoler méthodologiquement les "segments articulés" sur lesquels va porter une observation précise.

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



Il ne serait pas possible, après avoir effectué l'inventaire des activités, d'étudier l'ensemble des articulations (cela représenterait un travail trop lourd et trop complexe). De plus, toute recherche oblige à faire des choix et à isoler des variables pour se recentrer plus en profondeur sur des objets d'études. Aussi, vous revient-il d'observer précisément, dans cette troisième étape et à partir des articulations mises en évidence, quelques "objets d'analyse" particuliers.

Sur ces deux ou trois "objets d'analyse" qui seront placés "sous la loupe" et que vous aurez choisis (une ou deux articulations explicites et une articulation implicite par exemple), il sera nécessaire, à partir de modalités méthodologiques spécifiques proposées par l'équipe de recherche académique, d'en justifier les caractéristiques.

Il est important, à ce stade de la recherche :

- de vérifier s'il y a cohérence et suivi entre les interventions successives d'une même personne,
- d'identifier comment s'effectuent les concertations entre les différentes personnes qui interviennent de manière successive ou simultanée devant les élèves (entre les enseignants eux-mêmes, entre les enseignants et les aides éducateurs, entre les enseignants et les différents intervenants),
- d'étudier comment ces concertations abordent les questions de l'articulation des activités, de la définition des objectifs et de la validation des réussites des élèves.

## Préalable

Pour préparer cette démarche, il est sans doute utile de s'interroger sur les modalités de travail développées entre adultes dans l'école :

- au cours des actions qui engagent plusieurs partenaires,
- au cours des échanges informels,
- dans les concertations.

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et **choisir celles qui seront particulièrement observées**. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



Il est possible de conduire cette investigation principalement autour des activités et des articulations que vous avez choisies de placer "sous la loupe".

Pour dresser l'inventaire des actions impliquant de la part des adultes un travail en commun auprès des élèves, le tableau 3 peut vous guider.

Les éléments figurant dans ce tableau sont donnés à titre d'exemples et d'illustration.

**Tableau 3**

| Echanges informels entre adultes                                                    |                                                                                                                                                                                                       |                                                                             |                                                                                          | Echanges dans des instances de concertation                                                                                                                                                          |                                                                                                                              |                                                                            |                                                                                        |                                                                           |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------|
| Activités et articulations mises sous la « loupe »                                  | A quels moments privilégiés ?                                                                                                                                                                         | Selon quelle fréquence ?                                                    | Qui participe à ces échanges ?                                                           | Dans quelles instances de concertation ?                                                                                                                                                             | Selon quelle fréquence ?                                                                                                     | Qui initie, coordonne, anime les réunions ?                                | Qui participe à ces réunions ?                                                         | Y a-t-il des traces ?                                                     |
|  | Autour de la cafetière, au cours des activités, à la fin des activités menées en commun, pendant les récréations, les déjeuners, dans les couloirs, directement en classe avec l'aide éducateur, etc. | Rare, occasionnelle, régulière (quotidiennement, hebdomadairement...), etc. | Les intervenants une équipe élargie (à définir), toute l'équipe pédagogique ou éducative | Réunions spécifiques d'échanges pédagogiques, conseils de cycles, d'école, réunion autour de projets (projet d'école, d'action éducative...), réunions à l'extérieur (structures spécialisées), etc. | Rare, occasionnelle, régulière, ( par exemple : à l'heure du déjeuner, chaque lundi... une fois par mois, le mercredi), etc. | Les enseignants du cycle 1, la directrice, les responsables de cycle, etc. | Les différents intervenants. L'équipe élargie, toute l'équipe pédagogique ou éducative | Cahier de bord, cahier de cycle, posters, comptes-rendus, synthèses, etc. |

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et **choisir celles qui seront particulièrement observées**. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



### Sur quoi portent les échanges ?

Pour approfondir la réflexion sur les échanges entre les adultes à l'école, et avec toujours en référence les objets que vous vous êtes proposé d'analyser, il est important de déterminer précisément sur quoi portent ces échanges, à quoi ils servent, sur quoi ils aboutissent.

A partir du tableau 4, vous pouvez formaliser quelques ébauches de réponse. Les éléments y figurant ne sont donnés qu'à titre d'exemples et d'illustration.

**Tableau 4**

| En fonction de l'activité, les échanges se font :                                                | Sur les objectifs                                                                    | Sur les activités                                        | Sur les élèves                                                                                            | Sur les orientations                                                                                         | Sur les pratiques                                                                                                                                        | Sur les modes d'évaluations                                                                       | Sur les critères de réussite                      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| Activités<br> | Acquisition de connaissance, comportement, finalité, valeurs, suivi des élèves, etc. | Organisation, thème, matériel, contenus, objectifs, etc. | Comportements individuels, collectifs, capacités, savoirs, démarche, dynamique de travail dans un groupe. | Conceptions pédagogiques, le rôle de l'adulte, le travail individualisé, les processus d'apprentissage, etc. | L'analyse de la pratique : comment a-t-on mené, animé, répondu, conçu ?<br><br>La régulation : comment pourrait-on réorienter, améliorer, tirer profit ? | Forme : diagnostique, sommative, formative.<br><br>Supports.<br><br>Modes de retransmission, etc. | Réussites à des épreuves, niveau d'exigence, etc. |

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



### **Prolongement possible**

**E**tudier, quand ils existent, les outils de suivis des élèves et en particulier repérer :

- S'ils sont remplis par les différents intervenants ?
- Quels en sont les modes de circulation ?
- Quels sont les effets observés sur le comportement et les apprentissages des élèves ?
- Quels sont les répercussions sur la préparation des activités proposées aux élèves ?
- Quelles sont les répercussions sur les relations avec les parents ?

**Pour le choix des objets d'étude, il paraît intéressant de repérer des articulations qui semblent bien ou moins bien fonctionner et de choisir de travailler sur une ou deux de chaque catégorie.**

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite **s'efforcer d'évaluer les effets produits** par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



## 4

**Evaluer les effets des modalités d'articulation des activités et des intervenants sur les "objets" choisis. Cette évaluation doit concerner, tout à la fois :**

- l'efficacité fonctionnelle des dispositifs (les effets sur la vie quotidienne, la communication, l'insertion de l'école dans son environnement),
- l'évolution des comportements des élèves (autonomie, fatigabilité, coopération, etc.),
- la progression ou non des résultats en matière d'apprentissages.

**Cette évaluation s'effectuera à partir d'observations qui permettront de corréliser les modalités d'organisations scolaires et les résultats qu'elles permettent d'espérer.**

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



## Premières corrélations

**D**es activités éducatives et leurs modalités d'organisation ont été choisies comme "objets de recherche". L'identification, l'observation et un certain nombre d'analyses ont pu être envisagés. Il s'agit désormais de repérer les liens qui existent entre les modalités d'organisation et les résultats observés sur les comportements et les apprentissages des élèves.

Pour établir ces liens, il est possible d'utiliser les évaluations internes de votre école pour les apprentissages et construire avec l'équipe de recherche des critères pertinents permettant d'évaluer les comportements de vos élèves en fonction de votre situation locale.

Ces différents liens confirmés, il conviendra d'en dégager les premières corrélations.

Le tableau 5 présente une première approche pour établir ces liens. Les éléments y figurant sont donnés à titre d'exemples et d'illustration.

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite **s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.**



**Tableau 5**

| « Objets » d'analyse<br>Activités et articulations                                                     | Modalités d'organisation<br>des activités      | Résultats attendus par<br>rapport aux objectifs visés                                                                                                                                                      | Résultats observés                                                          | Premières corrélations<br>envisagées                                                                                                                                                                                                                                   |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <div style="text-align: center;">           Activités et<br/>articulations<br/>étudiées         </div> | A partir des observations<br>des étapes 2 et 3 | sur la vie quotidienne,<br>sur la communication,<br>sur l'insertion de l'école<br>dans son environnement,<br>sur l'autonomie,<br>sur la fatigabilité,<br>sur la coopération,<br>sur les apprentissages,... | A partir des évaluations<br>nationales, de vos propres<br>évaluations, etc. | Par exemple :<br>"C'est l'information<br>régulière du responsable<br>de l'étude sur la nature du<br>travail que doit fournir<br>l'élève qui semble être à<br>l'origine chez celui-ci<br>d'une meilleure<br>appropriation et<br>compréhension des leçons<br>demandées". |
|                                                                                                        |                                                | <div style="border: 1px solid black; border-radius: 50%; padding: 10px; width: fit-content; margin: 0 auto;">             voir développement<br/>pages suivantes           </div>                          |                                                                             |                                                                                                                                                                                                                                                                        |

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite **s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.**



Des indicateurs sont proposés ici à titre d'exemples et d'illustration. Il est possible de croiser ces indicateurs avec les évaluations déjà en place dans votre école. L'ensemble de tous ces outils sera recensé, mutualisé et proposé dans le livret numéro 2.

## L'efficacité fonctionnelle des dispositifs

### Les effets sur la vie quotidienne

- les élèves respectent les règles de vie de leur classe, de l'école,
- les actes d'incivilité diminuent,
- les élèves se sentent impliqués par les activités de l'école,
- les élèves savent reconnaître quand les droits de l'homme ou du citoyen n'ont pas été respectés,
- les élèves connaissent les noms et les fonctions des personnes qui interviennent à l'école,
- les élèves savent se repérer dans les locaux scolaires,

### Les effets sur la communication

- les interactions entre les élèves sont nombreuses, en lien avec l'activité proposée,
- les échanges ne favorisent pas la prise de pouvoir de la part d'un des membres du groupe,
- la collaboration entre les élèves favorise la régulation,
- les désaccords s'expriment sans agressivité,
- les élèves ont du plaisir à interagir, ...

### Les effets sur l'insertion de l'école dans son environnement

- les élèves connaissent le tissu associatif et y participent,
- les élèves connaissent les responsables de la mairie,
- les partenaires sont satisfaits de l'information qu'ils reçoivent, ...

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



## L'évolution des comportements des élèves

### Autonomie

- les élèves savent opérer des choix en fonction de leurs intérêts et de leurs besoins,
- les élèves se mettent à leur tâche dès que les consignes ont été données,
- les élèves savent clairement lorsqu'ils ont terminé leur travail
- les élèves parviennent à poser des questions à l'enseignant, l'aide-éducateur, l'intervenant extérieur ou un camarade sur des points précis, au moment où ils en ont besoin,
- les élèves se sentent responsables de leurs propres apprentissages,
- les élèves planifient leur travail et aménagent leur temps,
- les élèves posent des questions quand la consigne n'est pas comprise, ...

### Coopération

- les élèves s'entraident quels que soient leur niveau et leur situation
- les élèves aiment confronter leurs idées
- les élèves acceptent de prendre des responsabilités pour toutes les activités proposées à l'école
- les élèves réagissent en cas de danger pour eux-mêmes ou un camarade
- les élèves échangent volontiers entre eux sur leurs expériences réussies
- les échanges ont une influence visible sur l'avancée du travail et des activités, ...

### Fatigabilité

- les fins des périodes voient un fléchissement important de l'activité des élèves,
- les élèves s'étirent, baillent, s'affalent sur la table,
- les élèves clignent des yeux ou ont le regard fixe et orienté dans une autre direction que la cible attendue
- l'élève s'isole, pleure, devient instable et agressif sans raison apparente,
- l'élève perd l'appétit, devient vulnérable face aux maladies, a des difficultés d'endormissement, des accidents musculaires, articulaires et osseux,
- l'élève se désintéresse d'une activité pour laquelle il manifestait auparavant de l'engouement, ...

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*



## La progression des résultats en matière d'apprentissage



- la majorité des élèves réussit les tâches dans les parcours scolaires,
- les élèves sont mobilisés et motivés par leurs apprentissages,
- les élèves participent aux activités proposées,
- le rythme des apprentissages est approprié aux élèves,
- les élèves se sentent responsables dans un travail de groupe,
- les élèves restent longtemps concentrés sur une tâche,
- les élèves échangent spontanément entre eux sur les apprentissages en dehors des séquences elles-mêmes, ...

*Les effets seront aussi observés à partir des résultats des évaluations nationales et internes à l'école.*

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en **comprendre les processus de réalisation**. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



Comprendre précisément comment l'organisation scolaire et la gestion du partenariat sont vécues par les élèves et par quels processus les effets observés sont produits.

Pratiquer pour cela, des entretiens approfondis avec des élèves et en croiser les informations avec les observations effectuées par ailleurs.

Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en **comprendre les processus de réalisation**. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.



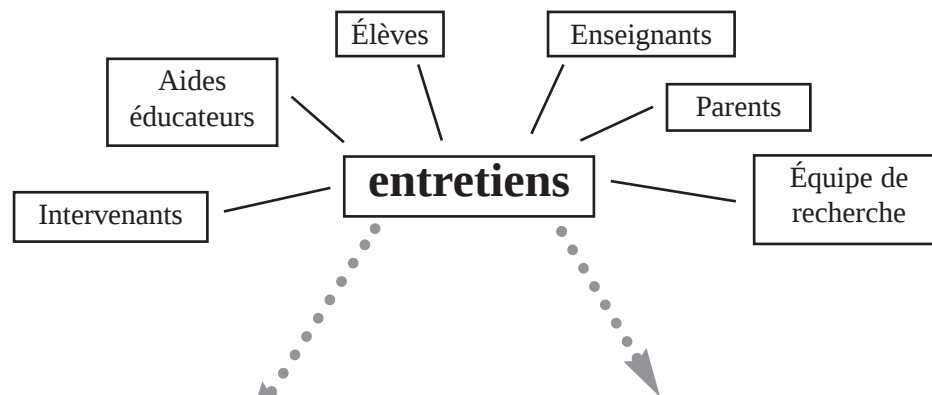
## Comprendre les processus de réalisation

(tous les outils de cette étape seront repris et d'autres seront développés dans le deuxième livret)

Cette cinquième étape de la recherche doit permettre de comprendre ce qui se passe dans la tête des élèves, c'est à dire :

- comment ils vivent l'organisation scolaire qui leur est proposée,
- par quels processus les effets observés se produisent.

Parmi les outils utilisés par les équipes de recherche pour comprendre ces processus, des entretiens pourraient être conduits.



questions ouvertes, fermées, alternatives (un seul choix), à choix multiples, directes (qu'as-tu appris ?), indirectes (si tu as un moment de libre dans la classe, que fais-tu ?) ou encore projectives (elles invitent la personne à quitter sa réalité immédiate pour se projeter dans une situation fictive, imaginaire).

- traiter un seul problème par question, ne pas y introduire deux idées, deux interrogations,
- utiliser une formulation neutre qui ne suggère pas une réponse particulière et n'influence pas l'enquêté,
- utiliser un style direct et éviter les formulations négatives, choisir des questions qui ne soient pas trop restrictives dans la formulation du problème, qui ne se situent pas dans un contexte trop spécifique ne correspondant pas au cadre de référence de l'enquête,
- formuler des questions courtes, les questions longues sont rarement mémorisées de façon correcte,
- rendre claire et compréhensible pour tous, le sens d'une même question en la centrant sur une réalité concrète et observable,
- dans un entretien, les bonnes questions sont souvent celles que l'on trouve spontanément, elles prolongent la production immédiate de l'enquêté, apparaissent naturellement dans le cheminement de son discours et sont souvent les plus pertinentes.

*Dans le cadre de la présence des élèves à l'école, différentes activités sont organisées et prises en charge par différents adultes. Ces activités sont articulées entre elles sous des formes diverses. La recherche doit identifier ces articulations et choisir celles qui seront particulièrement observées. Elle doit ensuite s'efforcer d'évaluer les effets produits par l'organisation scolaire sur les élèves et en comprendre les processus de réalisation. A partir de là pourront être dégagées des recommandations concernant la pertinence des différentes propositions pédagogiques.*

## Premières recommandations

Au terme de la recherche (trois années), des conclusions pourront être tirées sur la pertinence des modalités d'organisation scolaire et les conditions d'efficacité de chacune d'entre elles. Les équipes des écoles engagées seront amenées à confronter leurs méthodologies et leurs résultats entre elles. Ainsi, elles pourront se demander si les corrélations et les processus observés se retrouvent ailleurs que dans leur propre école.

A l'issue de chaque année, des résultats intermédiaires seront communiqués à partir des éléments recueillis dans les cinq étapes de la recherche. Ces résultats pourront prendre la forme de recommandations.

Pour illustrer ce qui est entendu par recommandations, quelques exemples sont proposés ci-après :

- *"vous souhaitez accueillir les élèves de tel cycle pour telle activité pendant telle durée. Pour que tous les élèves aient le plus de chance d'atteindre les objectifs fixés, alors vous devez vous assurer que : ..."*
- *"Pour avoir quelques garanties que telle activité produise tels effets sur le comportement autonome ou citoyen des élèves, alors il faudra prendre ces précautions : ..."*
- *"Dans la mesure où vous souhaitez une participation des parents pour telle activité, alors, il convient de préparer celle-ci en portant tout particulièrement attention à : ..."*

Ces recommandations pourront être utilisées par toutes les écoles engagées dans la démarche de la Charte afin de nourrir leur réflexion et de leur permettre d'ajuster leurs propositions. Elles tiendront compte du contexte de l'école et de son environnement.

**État des lieux**  
**Environnement scolaire**

**Fiche d'identité de l'école****Les moyens en personnel****Les élèves****Les familles****Les locaux****Les moyens matériels****Les moyens financiers**

Les quelques renseignements demandés devraient permettre d'établir un rapide état des lieux de votre environnement scolaire.

**La fiche d'identité de l'école**

|                                                                                   |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------|--|
| Numéro d'identification de l'école :                                              |  |
| Nom et adresse                                                                    |  |
| Si regroupement, nom et coordonnées des autres écoles                             |  |
| Téléphone                                                                         |  |
| Télécopie                                                                         |  |
| Adresse électronique                                                              |  |
| Nom de l'enseignant à contacter                                                   |  |
| Maternelle                                                                        |  |
| Elémentaire                                                                       |  |
| Primaire                                                                          |  |
| Ecole publique                                                                    |  |
| Ecole privée sous contrat (simple ou d'association)                               |  |
| Nom et coordonnées de l'Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription |  |

**Les moyens en personnel**

Composition de l'équipe pédagogique et éducative

|                                                                                                                                                                                                 |  |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| Nombre de classes                                                                                                                                                                               |  |
| Nombre de maîtres                                                                                                                                                                               |  |
| temps complet                                                                                                                                                                                   |  |
| temps partiel                                                                                                                                                                                   |  |
| Remplaçant(s)                                                                                                                                                                                   |  |
| Direction (type de décharge)                                                                                                                                                                    |  |
| Spécialisation IMF<br>AIS                                                                                                                                                                       |  |
| Aides éducateurs                                                                                                                                                                                |  |
| ATSEM                                                                                                                                                                                           |  |
| ATBCD                                                                                                                                                                                           |  |
| Intervenants extérieurs<br>thème d'intervention <ul style="list-style-type: none"> <li>● niveau</li> <li>● durée h / année</li> </ul> statut (personnel municipal, association, bénévole, etc.) |  |
| Contrat Educatif Local (perspectives)                                                                                                                                                           |  |
| Autres                                                                                                                                                                                          |  |

**Les élèves***Effectif et fréquentation scolaire*

- Répartition pédagogique par âge et niveau, par classe et niveau, par cycle et par niveau, par année de naissance, sexe et niveau d'enseignement des élèves (joindre pour cela copie de l'enquête lourde fiches 0, 1 et 2)

- Restauration

Elèves déjeunant au restaurant scolaire :

Nombre :

Pourcentage :

**Les familles**

Indiquer l'origine sociale et professionnelle des familles :

|                                                     |  |
|-----------------------------------------------------|--|
| Agriculteur, artisan, commerçant, chef d'entreprise |  |
| Cadre et profession intellectuelle supérieure       |  |
| Profession intermédiaire                            |  |
| Employé                                             |  |
| Ouvrier                                             |  |
| Retraité                                            |  |
| Autre (à préciser)                                  |  |

- Types d'associations représentant les parents.

**Les locaux**

- Les locaux et les équipements utilisables par l'équipe pédagogique

|                                           | Nombre |
|-------------------------------------------|--------|
| Salles d'enseignement                     |        |
| Salles non utilisées                      |        |
| Locaux spécialisés :<br>salle polyvalente |        |
| BCD                                       |        |
| Salle informatique                        |        |
| Salle de musique                          |        |
| Salle d'arts plastiques                   |        |
| Gymnase                                   |        |
| Autres (à préciser)                       |        |

## ● Gestion des locaux

|                                                                                                                                                                             |  |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|
| 1. Implantation de la BCD<br>- au rez-de-chaussée<br>- à l'étage<br>- position périphérique<br>- position centrale<br>- autre                                               |  |
| 2. Implantation du matériel informatique<br>● Dans une salle<br>- au rez-de-chaussée<br>- à l'étage<br>- position périphérique<br>- position centrale<br>● Dans les classes |  |
| 3. Aménagement de la cour d'école<br>- absence d'aménagement<br>- tracés au sol<br>- aires de jeux sportifs<br>- structures ludiques<br>- autre                             |  |

**Les moyens matériels**

Le matériel est-il regroupé dans un lieu précis, connu de tous ? Est-il en état ?

Régulièrement entretenu ? Renouvelé ?

Existe-t-il un inventaire des ressources disponibles ? Qui en assure la gestion ?

Sous quelle forme ?

## ● Le matériel et les technologies

|                       | Nature des appareils | Nombre | Mode de gestion du matériel de l'école<br>Par classe<br>Par cycle<br>Par affinité<br>Collectif |
|-----------------------|----------------------|--------|------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Audio visuel          |                      |        |                                                                                                |
| Ordinateurs           |                      |        |                                                                                                |
| Multimédia            |                      |        |                                                                                                |
| Internet              |                      |        |                                                                                                |
| Matériel expérimental |                      |        |                                                                                                |
| EPS                   |                      |        |                                                                                                |
| Arts plastiques       |                      |        |                                                                                                |
| Musique               |                      |        |                                                                                                |
| Autre                 |                      |        |                                                                                                |

**Les moyens financiers**

## Le budget

|                                                             | 1998-1999 |
|-------------------------------------------------------------|-----------|
| Crédits scolaires de fonctionnement versés par la commune : |           |
| - Dotation globale                                          |           |
| - Dotation par élève                                        |           |
| Crédits scolaires d'investissement                          |           |
| Dotation exceptionnelle                                     |           |
| Coopérative scolaire                                        |           |
| Autres dotations (Contrat ville, F.A.S,...)                 |           |

## Mode d'utilisation des crédits au sein de l'école

|                              | 1998-1999 |
|------------------------------|-----------|
| Répartition par élèves       |           |
| Répartition par classe       |           |
| Répartition par cycle        |           |
| Modulée suivant les niveaux  |           |
| Choix collectifs de l'équipe |           |
| Autre                        |           |

**Pour tout renseignement complémentaire et informations sur la recherche :**

Dominique Sénore : téléphone 04 72 89 83 10  
 adresse électronique **senore@inrp.fr**

Jean-Luc Duret : téléphone 04 72 89 83 12  
 adresse électronique **duret@inrp.fr**

INRP Centre Léon Blum  
 Place du Pentacle  
 BP 17  
 69195 Saint Fons Cedex  
 Télécopie : 04 72 89 83 28  
 Adresse électronique : **ecolprim@inrp.fr**

## Glossaire des mots clés de la recherche

### Activité pédagogique et éducative

Toute action ou séquence d'actions proposée aux enfants pendant le **temps à l'école**.

### Apprentissage scolaire

L'apprentissage désigne la manière et les modalités selon lesquelles une personne acquiert une compétence ou une connaissance qu'elle ne possédait pas jusqu'alors. Il y a apprentissage quand une personne, face à une situation, modifie ses représentations et sa conduite de façon durable jusqu'à une nouvelle remise en question.

### Articulation entre les diverses prises en charge des enfants

Opération qui consiste à relier des dimensions, des facteurs, des éléments de la réalité qu'on était conduit jusque là à considérer en soi, indépendamment les uns des autres.

L'articulation entre les diverses prises en charge des enfants pose la question de l'agencement de l'ensemble des ressources humaines, documentaires et technologiques qui leur sont proposées par leur environnement scolaire et social.

### Attention

Capacité d'un individu à concentrer volontairement son activité mentale sur un "objet" déterminé, et cette concentration elle-même.

L'attention est l'activité mentale qui permet à une personne d'assurer l'efficacité de ses systèmes de perception, de discrimination et de reconnaissance des informations, comme l'efficacité de ses constructions intellectuelles et de sa mémorisation.

L'attention est sélective lorsqu'elle est concentrée sur certains objets ou certains aspects de l'environnement au détriment d'autres.

### Capacité

Une capacité représente la possibilité de réussite dans l'exécution d'une tâche. Elle est conditionnée par une aptitude. Aucune capacité ne se manifeste "à l'état pur" et toute capacité ne se manifeste qu'à travers la mise en œuvre de contenus. Traditionnellement, la capacité s'incarne à un contenu (ex : organiser son travail).

### Compétence

Connaissance approfondie en une matière ou habileté reconnue. La compétence est l'état de performance adéquat d'une tâche. Elle n'est généralement pas comparative.

On est compétent ou on ne l'est pas à propos d'une performance à produire et non par rapport aux prestations d'autres. La compétence vise un savoir faire en situation, relatif à une situation déterminée ou à une classe de situations, et/ou lié à un contenu.

### Corrélation

Liaison empiriquement constatée ou mesurée entre deux phénomènes ou variables a priori indépendants. Deux phénomènes ou deux variables sont corrélées quand les variations de leurs valeurs sont toujours dans le même sens ou de sens opposé.

Si une corrélation n'implique a priori aucune relation causale entre deux variables ou deux phénomènes (par exemple : on fait le constat que c'est dans les hôpitaux que le taux de mortalité est le plus important sans que les hôpitaux en soient la cause), c'est cependant à partir d'un ensemble de corrélations que l'on peut former l'idée qu'il existe une probabilité de causalité entre ces deux phénomènes ou deux variables (pour reprendre l'exemple précédent, il se peut que l'on découvre qu'une erreur de manipulation ou qu'une panne, dans un hôpital soit la cause d'accidents).

## Développement de l'enfant

Ensemble des émergences, constructions et modifications qui jalonnent la croissance et l'évolution temporelle d'un enfant, de sa vie embryonnaire aux âges considérés comme adultes conformément au plan génétiquement programmé qui caractérise l'espèce humaine et qui affecte les comportements et les connaissances des enfants.

Par développement on entendra donc à chaque âge et d'un âge à l'autre, l'ensemble des modifications objectives dans l'évolution de chaque élève, sans préjuger des influences de l'environnement et des apprentissages liés à l'histoire de chacun.

## Echantillon

Collection d'éléments choisis en fonction de critères précis que l'on extrait d'une population en vue d'une étude donnée et que l'on considère comme représentative si elle est l'image de cette population..

## Evaluation

L'évaluation est un processus d'estimation, en fonction de critères précis, de la valeur ou de la pertinence d'un phénomène, d'un processus, d'un événement, d'une situation, d'un mode de fonctionnement, d'un changement, etc. L'évaluation met en œuvre des moyens susceptibles de recueillir des données objectives aussi peu réfutables que possible et donne lieu à des résultats numériques ou qualitatifs. L'évaluation permet de mesurer par exemple des écarts entre des résultats et des objectifs afin de permettre d'en rechercher les causes possibles ou probables.

## Evitement (stratégie d')

Réaction ou comportement organisé qui permet à une personne de ne pas recevoir un stimulus qu'elle perçoit comme nocif. L'évitement prend des formes plus ou moins organisées selon les personnes (détournement du regard, déplacement, maintien d'une distance, stratégies de refus, verbalisations qui empêchent le dialogue, etc. et

apparaît comme un obstacle aux interactions ajustées entre les enfants et les enseignants et comme un obstacle aux apprentissages).

## Indicateur de pertinence

Ce qui permet de voir si une activité ou une action correspond bien aux objectifs qu'elle s'est fixé et est efficace dans un contexte déterminé. Par exemple : le choix des horaires pour une activité de mémorisation et la manière dont elle est organisée peuvent être plus ou moins efficaces. Des indicateurs de pertinence permettront de savoir si l'horaire convient ou si l'action permet d'atteindre les objectifs visés.

## Fatigabilité (indicateurs de)

Manque de résistance répété à la fatigue d'un moment à l'autre de la journée, d'un jour à l'autre, d'une semaine à l'autre. On peut les caractériser lorsque perdurent des indicateurs de fatigue aux moments qui se signalent habituellement par un état développé de réceptivité et de disponibilité aux messages des enseignants ou de l'environnement.

## Insécurité (indicateurs d')

Les enfants traduisent leur insécurité par plusieurs registres de comportements, parfois de façon sélective (ils "privilégient" l'un ou l'autre), parfois de façon combinée ou alternée, selon les individus, situations et contextes :

- Les comportements autocentrés, c'est-à-dire de replis sur soi-même ;
- Les comportements de crainte et de peur (sursauts, gestes d'auto-protection, tremblements, gémissements, pleurs, ...) ;
- Les comportements d'évitement des interactions proximales et les comportements de fuite ;
- "L'hyperactivité", c'est à dire le mouvement avec pour seule finalité apparente le mouvement lui-même ;
- Les manifestations d'agression-destruction.

### **Intervenant extérieur**

Toute personne, bénévole ou non, qui intervient dans l'école pour conduire une activité, sur le temps d'enseignement ou le temps d'accompagnement, autre qu' instituteur, professeur des écoles, aide éducateur, agent territorial spécialisé en école maternelle.

### **Mode d'organisation pédagogique**

Mode d'organisation du travail des élèves pendant le temps d'enseignement et le temps d'accompagnement.

### **Outil**

Tout objet (par exemple l'ordinateur), tout document au sens large, toute stratégie qui permettent de révéler des compétences et performances chez les enfants et les élèves et/ou de pratiquer une observation, une analyse ou une évaluation d'une activité ou d'un mode d'organisation.

### **Partenariat éducatif**

Dans le domaine de l'éducation, les définitions visent à préciser les conditions minimales différenciant le partenariat d'autres formes de collaboration, qui, toutes, se retrouvent dans l'idée d'ouverture de l'Ecole. Il peut s'agir d'activités animées par un intervenant extérieur ou de collaborations avec un aide éducateur, d'apports de ressources, d'échanges, de contacts, de relations, de mise en réseau. Le partenariat relève de la réciprocité : contrats ou négociations entre des parties ayant pouvoir de contracter, avec un interlocuteur reconnu qu'on peut identifier, qui a un statut.

### **Méthodes des quotas**

Méthode fondée sur des pourcentages, contingents, nombres déterminés de personnes, groupes de personnes, milieux, etc., identifiés seulement par leurs caractéristiques démographiques et socio-économiques. On peut ainsi constituer un échantillon représentatif d'une population.

### **Remédiation**

Action, processus, stratégie,... ou activité qui peut permettre d'améliorer, compenser, réduire, dépasser les difficultés, manques, déficits, non-organisations ou non-structurations, désorganisations ou déstructurations, dysfonctionnements ou autres particularités qui freinent ou empêchent les constructions enfantines, notamment les apprentissages à l'école, quelles que soient les origines ou causes présumées, probables ou avérées des freins ou empêchements.

### **Rythmes scolaires**

Ils sont compris de deux façons :

- comme les variations périodiques des processus physiologiques et psychologiques de l'écopier, on parle alors de rythmes de vie
- ou alors ils correspondent aux emplois du temps, au calendrier scolaire qui régulent périodiquement l'alternance des temps scolaires et extrascolaires.

### **Segment articulé (dans le cadre spécifique de la recherche)**

Il constitue l'un des objets de la recherche. C'est l'ensemble des processus qui permet à des activités pédagogiques et éducatives de s'articuler entre elles.

### **Somnolence**

Etat intermédiaire entre le sommeil et la veille qui se traduit par une perte de conscience, un engourdissement, une apathie et/ou, une torpeur momentanée. Un état de somnolence ne doit donc pas être confondu avec un manque de vigilance, même s'ils apparaissent souvent combinés.

### **Temps à l'école**

Il comprend le temps d'enseignement dû réglementairement aux élèves et correspondant aux règles de l'institution scolaire et le temps d'accompagnement dans l'école.

**Temps d'accueil de l'enfant à l'école**

Temps spécifique réservé à l'élève pour lui permettre d'aborder les apprentissages dans les meilleures conditions possibles.

**Temps d'enseignement**

Temps défini par les textes officiels du ministère de l'éducation nationale de la recherche et de la technologie (936 heures réparties sur l'année, 26 heures hebdomadaires au maximum pendant 36 semaines). Ce temps

est sous le contrôle et l'entière responsabilité de l'enseignant quel que soit le mode d'organisation choisi de la journée, de la semaine ou de l'année et quels que soient les intervenants (présence d'aides éducateurs, d'intervenants extérieurs ou pas).

**Temps d'accompagnement**

Temps à l'école hors temps d'enseignement.

|                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                                    |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>AIX - MARSEILLE</b><br/> <b>LE BORGNE DE KAOUËL Florence</b><br/>                     Inspectrice de l'Education Nationale<br/>                     Tél : 04 42 33 01 57<br/>                     Fax : 04 42 33 02 80</p> | <p><b>AMIENS</b><br/> <b>CARPENTIER Claude</b><br/>                     Professeur des Universités<br/>                     Tél : 03 22 46 38 25<br/>                     Fax : 03 22 82 70 08</p>                                                                                 | <p><b>BESANCON</b><br/> <b>MARONE Jean Louis</b><br/>                     Inspecteur Education Nationale<br/>                     Tél : 03 84 45 05 90<br/>                     Fax : 03 84 41 03 33</p>                                                                                                                                                                                      |
| <p><b>BORDEAUX</b><br/> <b>SAMZUN Thierry</b><br/>                     Inspecteur Education Nationale adjoint DSDEN<br/>                     Tél : 05 56 56 36 25<br/>                     Fax : 05 57 87 08 60</p>              | <p><b>CAEN</b><br/> <b>PIOT Thierry</b><br/>                     Attaché Temporaire Education Recherche<br/>                     Tél : 02 31 56 54 72<br/>                     Fax : 02 31 56 54 58</p>                                                                            | <p><b>CLERMONT FERRAND</b><br/> <b>MORACCHINI Charles</b><br/>                     Inspecteur Education Nationale<br/>                     Tél : 04 73 80 20 70<br/>                     Fax : 04 73 80 80 34</p>                                                                                                                                                                             |
| <p><b>CORSE</b><br/> <b>FUSINA Jacques</b><br/>                     Professeur des Universités<br/>                     Tél : 04 95 30 51 02<br/>                     Fax : 04 95 30 51 02</p>                                   | <p><b>CRETEIL</b><br/> <b>IMBERT Anne Marie</b><br/>                     IA/IPR Directeur du Centre Départemental IUFM<br/>                     Seine Saint Denis<br/>                     Tél : 01 41 70 72 47 / 01 41 70 72 03<br/>                     Fax : 01 41 70 72 70</p> | <p><b>DIJON</b><br/> <b>TRESGOTS Dominique</b><br/>                     Inspecteur d'Académie<br/>                     Tél : 03 86 71 86 71<br/>                     Fax : 03 86 71 86 86</p> <p><b>LEROY-AUDOUIN Christine</b><br/>                     Professeur à IIUP Chercheur à IIREDU<br/>                     Tél : 03 80 39 54 52<br/>                     Fax : 03 80 39 54 79</p> |

|                                                                                                                                                         |                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                            |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>GRENOBLE</b><br/> <b>GRANGEAT Michel</b><br/> Formateur IUFM<br/> Tél : 04 79 69 29 81<br/> Fax : 04 79 96 19 43</p>                              | <p><b>GUYANE</b><br/> <b>CURVAT André</b><br/> IPR.IA<br/> Tél : 05 94 29 93 98<br/> Fax : 05 94 29 93 74</p>                         | <p><b>LA GUADELOUPE</b><br/> <b>ABOU Antoine</b><br/> Maître de conférences<br/> Tél : 05 90 21 36 21<br/> Fax : 05 90 82 51 11</p>                                                                                                        |
| <p><b>LA MARTINIQUE</b><br/> <b>POLVENT Jean Pierre</b><br/> Inspecteur d'Académie<br/> Tél : 05 96 52 27 20<br/> Fax : 05 96 52 25 09</p>              | <p><b>LA REUNION</b><br/> <b>DIEULIVOL Michel</b><br/> IEN adjoint<br/> Tél : 0262 48 14 50<br/> Fax : 0262 48 14 55</p>              | <p><b>LILLE</b><br/> <b>CONSIDERE Sylvie</b><br/> Maître de conférences<br/> Tél : 03 20 10 54 00<br/> Fax : 03 20 10 54 54</p> <p><b>NATALI Alain</b><br/> Directeur Adjoint IUFM<br/> Tél : 03 27 93 51 60<br/> Fax : 03 27 93 51 50</p> |
| <p><b>LIMOGES</b><br/> <b>SABOURDY Georges</b><br/> Professeur des Universités<br/> Tél : 05 55 45 74 10 / 05 55 50 96 08<br/> Fax : 05 55 45 74 10</p> | <p><b>LYON</b><br/> <b>TOUSSAINT Jacques</b><br/> Directeur adjoint de l'IUFM<br/> Tél : 04 72 07 30 99<br/> Fax : 04 72 07 03 64</p> | <p><b>MONTPELLIER</b><br/> <b>DOMERGUE Alain</b><br/> Directeur adjoint d'IUFM<br/> Tél : 04 67 61 83 72/14<br/> Fax : 04 67 61 83 10</p>                                                                                                  |

|                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                  |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>NANCY METZ</b><br/> <b>DEVITERNE Dominique</b><br/> Maître de conférence<br/> Tél : 03 83 33 18 43<br/> Fax : 03 83 17 68 54</p>                                                | <p><b>NANTES</b><br/> <b>MARTIN-VAN DER HAEGEN Françoise</b><br/> Directrice adjointe d'IUFM<br/> Tél : 02 40 16 30 13<br/> Fax : 02 40 16 30 30</p>                                                                                                                     | <p><b>NICE</b><br/> <b>DEVERRE Yvon</b><br/> Inspecteur Education Nationale adjoint DSDEN<br/> Tél : 04 93 72 64 01<br/> Fax : 04 93 72 63 63</p>                                                                |
| <p><b>ORLEANS TOURS</b><br/> <b>TESTU François</b><br/> Professeur des Universités<br/> Tél : 02 47 36 65 32<br/> Fax : UFR Doyen 02 47 36 66 72<br/> Départ. Psy. 02 47 36 67 12</p> | <p><b>PARIS</b><br/> <b>DELAUBIER Jean-Pierre</b><br/> Inspecteur d'Académie<br/> Tél : 01 44 62 47 85<br/> Fax : 01 44 62 40 38</p> <p><b>METOUDI Michèle</b><br/> Directrice adjointe d'IUFM<br/> Tél : 01 53 42 30 31<br/> Fax : 01 44 70 07 89 ou 01 42 88 79 74</p> | <p><b>POITIERS</b><br/> <b>SANFOURCHE Jean-Paul</b><br/> Maître de conférences Université de Poitiers Directeur adjoint de l'IUFM<br/> Tél : 05 49 37 45 19 / Port. 06 85 92 69 27<br/> Fax : 05 49 37 45 23</p> |
| <p><b>REIMS</b><br/> <b>DIEUDONNE DE CARFORT Claude</b><br/> Inspecteur de l'Education Nationale adjoint<br/> Tél : 03 26 68 61 16<br/> Fax : 03 26 21 26 24</p>                      | <p><b>RENNES</b><br/> <b>TURCO Gilbert</b><br/> Maître de conférences<br/> Tél : 02 99 54 64 44 (poste 467)<br/> Fax : 02 99 54 64 00 / Fax Sec. du site 02 99 54 82 03</p>                                                                                              | <p><b>ROUEN</b><br/> <b>QUEF Didier</b><br/> Formateur IUFM<br/> Tél : 02 35 33 10 36<br/> Fax : 02 35 33 10 36</p>                                                                                              |
| <p><b>STRASBOURG</b><br/> <b>MANTEAU Marie Joëlle</b><br/> IA IPR.<br/> Tél : 03 89 22 56 56<br/> Fax : 03 89 41 28 11</p>                                                            | <p><b>TOULOUSE</b><br/> <b>BRU Marc</b><br/> Professeur des Universités<br/> Tél : 05 61 50 49 09<br/> Fax : 05 61 50 43 50</p>                                                                                                                                          | <p><b>VERSAILLES</b><br/> <b>LOCHET Jean Marie</b><br/> Inspecteur Académie adjoint<br/> Tél : 01 39 53 97 78<br/> Fax : 01 39 50 02 47</p>                                                                      |

Réf. : CB 001  
ISBN 2-7342-0626-9  
20 F. 3,05 euros



## Institut national de recherche pédagogique

29, rue d'Ulm  
75230 PARIS cedex 05  
Tél. : 01 46 34 90 00

Mission "Ecole primaire"  
Centre Léon Blum  
place du Pentacle - BP 17  
69195 SAINT-FONS cedex  
Tél. : 04 72 89 83 00

[www.inrp.fr](http://www.inrp.fr)

